Suisse : Deux Jeunes UDC condamnés pour ce dessin

17/01/2019 à 20h54

Les deux co-présidents des Jeunes UDC du canton de Berne sont responsables de la diffusion sur les réseaux sociaux d'une caricature sur les gens du voyage en vue des élections cantonales bernoises de mars 2018. L'association Sinti et Roms de Suisse avait alors déposé une dénonciation pour violation de la norme pénale antiraciste.

Cette caricature présente un homme vêtu d'un costume traditionnel suisse qui se bouche le nez devant un tas d'immondices amassé à côté de caravanes. Elle est accompagnée de l'inscription «Nous disons *non* à des places de transit pour des gens du voyage étrangers».

La Société pour les peuples menacés (SPM), qui soutenait la démarche pénale, estime que cette caricature suggère que les gens du voyage sont sales, animés d'une tendance à la criminalité et qu'ils troublent l'ordre public.

www.20min.ch